



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 Décembre 2024

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Denise MARSOT, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Michaël LAMBLA, Serge SEGUIN.

Absents excusés : Michèle FICHET, Danièle HENRY, Audeline MOMY donnent procuration à Nadia NICOLAS, Didier AUBRY, Laure PALLAUD.

Secrétaire de séance : Christel ANTOINE

Approbation du dernier conseil municipal à l'unanimité

OUVERTURE DE CREDITS AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le Maire explique qu'il faut demander au conseil municipal de se prononcer sur l'autorisation budgétaire spéciale pour des dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif 2025 dans le cadre du budget principal. Cela permet de régler les investissements avant le vote du budget primitif qui aura lieu en mars ou avril 2025. Le montant de l'autorisation budgétaire doit être au maximum de 25 % du montant de l'exercice de l'année précédente 2024 (hors emprunts et reste à réaliser).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette autorisation budgétaire spéciale, et autorise le mandatement, et la liquidation des dépenses d'investissement, à hauteur de 142 000 €, avant le vote du budget primitif 2025.

BAIL LOCATIF TERRAIN COMMUNAL

La convention pour la location d'une parcelle communale cadastrée ZC 28 Au Saudenay (délibération du 14/12/2018), signée le 17 décembre 2018, avec la société Arti Show, sera caduque le 31 décembre 2024.

Le Maire propose de reconduire cette convention pour une durée de trois ans avec un montant de loyer mensuel de 160 € pour une surface de 39 ares et 90 centiares (soit une augmentation de 10€ par mois en raison des aménagements réalisés qui ont entraîné une taxe foncière.

Le conseil municipal, après délibération approuve à la majorité (14 pour, 1 abstentions) le renouvellement de la convention, et autorise le maire à la signer, avec la mise à jour du loyer.

Mairie de MERCEY-LE-GRAND

Suite Compte rendu du Conseil Municipal du 6 décembre 2024

TARIF LOCATION SALLE POLYVALENTE

A compter du 1er janvier 2025, sur présentation de Christel ANTOINE première adjointe, responsable de la salle polyvalente, il est décidé et approuvé à l'unanimité, que la salle polyvalente située au 5 bis Rue de l'Eglise sera :

- Prêtée gratuitement :

- **Aux associations communales** sous réserve de nettoyage des locaux à la fin de la séance et de remise en état de la salle.

- **Aux entreprises de la commune**, une fois par an, pour une réunion à caractère professionnel, sous réserve de nettoyage des locaux à la fin de la séance et de remise en état de la salle.

- **Louée aux habitants de MERCEY LE GRAND**, avec la cuisine pour :

- 4h maximum : 60 €

- 1 journée : 160 €

- 1 Week-end : 260 € ou 300 € avec salle de réunion à l'étage.

Pour toute location, une caution de 2 000 € sera demandée pour la salle et la sonorisation ; et une caution de 150 € pour le ménage.

Questions Diverses :

- **Point sur les travaux** : plantation d'arbres, vitres Eglise

- **Vœux du Maire et du Conseil** : Vendredi 10 janvier à 19h à la salle polyvalente

- **Distribution des calendrier 2025 de ramassage OM + tri**

- **Messe de Noël** : Eglise de Mercey le Grand le mardi 24 décembre 2024 à 17h45

- **Procès-verbal de première constatation des concessions abandonnées aux Cimetières de Mercey le Grand et de Cottier** : Liste des concessions concernées affichée au cimetière et en Mairie.

Diffusion en Mairie de Romain-Vigearde.

A tous les concessionnaires, descendants ou successeurs concernés : rendez-vous de deuxième constatation le samedi 11 janvier à 10h au cimetière.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Le 9 décembre 2024, Le Maire, Didier AUBRY